

LETTRE OUVERTE A NICOLAS SARKOZY, MINISTRE DES LIBERTÉS POLICIÈRES

(candidat à la Présidence de la République)

80 pages, 7 €

En librairie le 24 novembre 2006

Diffusion CED – Distribution Belles Lettres

LE CONTEXTE

La France sécuritaire de nos tristes années zéro, huit mois avant les présidentielles.

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Les violences policières impunies, implicitement tolérées par l'attitude d'un ministre de l'Intérieur obsédé par le tout-répressif, la répression-spectacle, la démagogie électoralo-populiste.

LE DÉTONATEUR

24 juillet 2006, 19 h, avenue de Clichy, Paris 17^e. Comment un banal contrôle routier peut conduire un citoyen à passer 3 h dans un commissariat, menotté aux poignets et aux chevilles, pour avoir contesté un PV bidon puis, dans un second temps, commis le gravissime **délit d'outrage** à agent (qui consiste à dire un gros mot à un agent assermenté), puis celui de **rébellion** (qui consiste à refuser de se laisser embarquer par **douze** flics déchaînés, violents, grossiers). Point culminant de cette **bavure**, la petite phrase qui fait froid dans le dos, entendue dans la bouche d'un flic au comportement de **milicien**, dont la matraque me taquinait les côtes : **T'AS DE LA CHANCE QU'IL SOIT PAS PRÉSIDENT !** faisant référence, on l'aura compris, au ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, candidat aux élections présidentielles.

En attendant ma convocation au tribunal, et à cause de cette petite phrase de trop, j'ai décidé d'écrire à ce ministre de l'Intérieur qui a tendance à faire du ministère des libertés publiques le ministère de plus en plus exclusif des libertés policières, et de l'interpeller à mon tour, à propos de **quelques questions essentielles sur l'avenir des libertés dans la République**.

LE CONTENU DU LIVRE

Il se compose de 3 parties. Dans un premier temps, j'ai tenté de décrire le mécanisme insidieux de la bavure (arrogance provocatrice des policiers, peur-panique du citoyen pris par surprise).

Ensuite, il m'a paru utile de dépasser mon cas personnel et laisser de côté ma dignité blessée pour aller à la rencontre des autres. Et prévenir : **Attention, ce qui m'est arrivé peut arriver à chacun d'entre vous. Et cela pourrait être bien pire encore après mai 2007 si d'aventure...**

La troisième partie, enfin, est un glossaire intitulé : **De la police, de ses coutumes, de son répertoire, et des différents moyens offerts par la société au citoyen pour se protéger des abus de certains de ses membres dévoyés.**

L'AVANT-PROPOS DU LIVRE

Le 24 juillet 2006, j'ai été dépouillé de mes effets personnels (montre, téléphone portable, sac-à-dos, portefeuille, papiers d'identité, pièces de monnaie) par des inconnus qui m'ont charitablement autorisé à garder mon short, mes chaussures, ma chemisette et mes lunettes. Ces individus n'eurent pas grand mérite. Peu entraîné à l'effort physique, submergé par la conjonction de l'effet de surprise, de leur robustesse, leur détermination, la violence de leurs gestes, et ployant sous le nombre – ils étaient une bonne douzaine –, je n'eus d'autre choix que de les laisser s'approprier l'objet de leur convoitise, leur abandonnant, en plus de la liste précitée, les plus précieux de tous les biens dont puisse disposer un être humain : ma dignité et ma liberté. Ces personnes, leur forfait accompli, me conduisirent alors au

commissariat le plus proche, rue Truffaut, afin, non pas de me permettre de déposer une plainte qui aurait été justifiée, mais de déposer à l'encontre de leur victime, menottée aux chevilles et aux poignets, une plainte pour outrage et rébellion.

Dans la première partie (...), j'ai essayé de décrire, à partir de la situation de départ, hélas banale dans la France sécuritaire de nos tristes années zéro, d'une "bavure policière", ce que peut ressentir un citoyen ordinaire pris dans l'engrenage d'une situation provoquée par la brutalité, l'arbitraire, l'arrogance imbécile de certains policiers à qui personne – ni leur hiérarchie qui les couvre, ni la justice qui oppose une solidarité sans faille avec le corps policier –, ne vient demander des comptes, selon l'adage bien connu que « le policier a toujours raison ». Les comptes, c'est au citoyen de les rendre. Pas au représentant de l'ordre, citoyen au-dessus des lois, fût-il lui-même facteur de désordre et porteur de tous les excès, alors que la mission qui lui a été assignée (ne l'appelle-t-on pas "gardien de la paix") impose tout au contraire retenue, respect, assistance, dévouement.

Le lecteur sera fondé à se demander : « Mais qu'avait-il donc fait pour qu'une douzaine de policiers l'embarquent menottes aux poings et aux chevilles ? Enfin, voyons, en France, pays des droits de l'Homme que le monde entier nous envie, on ne prive pas sans raison les gens de la liberté ! »

Eh bien, justement, si. On fait ça, en France. On le fait même *très bien*. Et de plus en plus. Tout le monde le sait. Mais on ne le dit pas assez. Et vous avez beau être révolté, écœuré par ces pratiques, il est difficile, tant que ça ne vous est pas arrivé personnellement, d'imaginer à *quel point une bavure policière peut être traumatisante, dégradante, inhumaine*.

Mon seul tort, quant à moi, aura été de contester un PV injustifié, sanctionnant une infraction imaginaire, délivré par un policier aussi avare d'humanité que d'intelligence. Erreur impardonnable. Car si le policier a toujours raison, cela signifie que le citoyen a forcément tort, et que le seul droit dont il dispose, en cas de confrontation, est celui de se taire. Et d'obéir aveuglément aux ordres, y compris les plus stupides et les plus iniques – ce qui n'est pas exactement dans mes habitudes.

À partir de ce postulat ubuesque, pourtant gravé dans les tables de la loi, toute tentative de raisonnement débouche fatalement sur une mur d'incompréhension, un dialogue de sourds, une faillite intellectuelle. Qui peut se conclure, comme cela arrive de plus en plus souvent par un outrage.

C'est précisément ce qui m'est arrivé le 24 juillet. Excédé, pris de panique, hyper-stressé, poussé à bout par autant de [*autocensuré*], j'ai fini par craquer. Et dire à ce policier un de ces mots qu'il ne faut jamais dire à un citoyen en uniforme, sous peine de commettre une infraction réprimée par l'article 433-5 du Code pénal, aggravant ensuite mon cas en refusant de me laisser embarquer par un quarteron de brutes.

Lors de mon interpellation, j'ai entendu, de la bouche de l'un des nombreux policiers présents, dont le comportement évoquait irrésistiblement celui d'un milicien sous l'Occupation, une petite phrase sur le ministre de l'Intérieur, qui m'a fait froid dans le dos. Pour cette raison, et parce que cette réplique faisait allusion à l'élection présidentielle de 2007, à laquelle le ministre en question se présente, il m'a semblé judicieux, après avoir livré à la Ligue des droits de l'homme le récit de ma mésaventure, de donner à ma démarche une dimension républicaine, citoyenne, politique – j'aurais tout aussi bien pu dire morale ou philosophique si j'étais certain que ces mots avaient une chance de trouver quelque écho dans la construction mentale, parfois autistique, du microcosme policier.

Si la première partie de cette lettre est motivée par la colère suscitée par l'arbitraire, elle reste viscérale parce que réagissant à une injustice personnelle. Dans la seconde partie, en revanche, il m'a paru utile de laisser de côté mon individualité de citoyen blessé dans sa dignité pour aller à la rencontre des autres. (...) Et puisqu'il s'agit, en quelque sorte, de prendre la parole au nom d'autres citoyens – au nom de toutes celles et ceux qui ont été un jour, ou une nuit, victimes de violences policières, souvent infiniment plus graves –, il m'a paru essentiel de donner à cette missive une résonance publique, et je ne l'aurais probablement pas fait si son destinataire n'était pas candidat à la Présidence de la République. Car après tout, les ministres de l'Intérieur passent ; peu ou prou – et je ne dis pas cela pour faire de la peine à M. Nicolas Sarkozy – l'Histoire les oubliera. Ce qui n'est pas tout à fait le cas des présidents de la République. Et peut-être est-ce d'ailleurs pour cette raison, intime, impérieuse – et qui ne nous regarde pas tant qu'il en reste au stade de candidat –, que ce dernier se présente à la Magistrature suprême. Voilà pourquoi cette lettre n'a pas été envoyée par la Poste. Mais par la Presse. Comme il n'est pas certain que les médias s'en fassent l'écho, on pourra se la procurer dans ces havres de liberté d'expression qu'on appelle librairies.

Au-delà du témoignage, *ce livre est un cri d'alarme* à propos de quelques questions essentielles sur

l'avenir des libertés dans la République. Eu égard à la personnalité de son destinataire, au combat dans lequel il s'est lancé, et dont le succès pourrait être lourd de conséquences pour nos "libertés chéries", cette lettre pourra paraître quelque peu partisane. Ce n'était pas le but initial. Mais face à un homme politique qui a tendance à faire du ministère des *Libertés publiques* dont il a la charge celui des *Libertés policières*, il est difficile de rester impartial. Et de ne pas lorgner vers le **pamphlet**.

Enfin, cet ouvrage comporte une troisième partie, écrite après la tempête, une fois la colère apaisée, se présentant sous la forme d'un glossaire pratique, intitulé : "*De la police, de ses coutumes, de son répertoire, et des différents moyens offerts par la société au citoyen pour se protéger des abus de certains de ses membres dévoyés*".

QUELQUES "BONNES FEUILLES"...

Monsieur Sarkozy, ne pensez-vous pas que les délits d'outrage, de rébellion et d'incitation à l'émeute, alors que la France vit en paix depuis six décennies et que plus personne ne songe sérieusement à faire la Révolution - tout au moins de façon violente -, sont des concepts d'un autre âge, au même titre que pouvaient l'être il n'y a pas si longtemps que cela le délit d'homosexualité, l'interdiction faite aux femmes de voter, d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du conjoint, la pénalisation de l'avortement ou la peine de mort par décollation ?

(...)

Croyez-vous vraiment que le peuple français soit si peu digne de confiance qu'il ait besoin d'être constamment surveillé, déresponsabilisé ? Pensez-vous un seul instant, les yeux dans les yeux, que la sécurité des biens et des personnes soit à ce point menacée qu'il faille lâcher dans les rues de Paris et de France des troupes aguerries de policiers chauffés à blanc par des discours caporalistes, soumis à des impératifs de productivité, de surefficacité ? N'en avez-vous pas assez de gonfler les biceps ? N'aspirez-vous pas, vous aussi, comme la plupart de nos concitoyens, à un peu de simplicité ? Comme tous les petits Français, vous avez dû lire la fable de La Fontaine *La grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf*. Elle devrait vous faire réfléchir. Si la pectoralisation ou l'outrance et la démagogie sont des moyens efficaces de rallier les suffrages des électeurs - des pauvres gens perdus qui ne savent plus à quel saint se vouer aux déçus du lepénisme gâteaux, en passant par les nostalgiques de l'État à poigne qui sont, hélas, encore légion -, cela ne saurait en aucun cas constituer une façon d'assumer l'exercice du pouvoir. Ou alors cela voudrait dire - et cette pensée me renvoie aux interminables minutes que j'ai passées dans ce sordide fourgon de police, menotté, humilié, les coudes et le genou en sang, contraint d'écouter ce sinistre *T'as de la chance qu'"Il" soit pas président !* -... ou alors cela voudrait dire que vous seriez tenté par une aventure autoritaire ? Est-ce là votre secret désir ? Est-ce là tout votre calcul ? (...) **Monsieur Sarkozy, je vous pose crûment la question : aspirez-vous à être ce dictateur ?** Si, comme je l'espère, la réponse est non, ne pensez-vous pas qu'il serait judicieux de tout mettre en œuvre pour prouver que vous n'êtes pas soupçonné de telles tentations ?

(...)

M. Nicolas Sarkozy, vous n'avez pas, c'est entendu, à endosser à vous seul les dérives d'une certaine frange de la police, et encore moins - même si vous faites partie d'un gouvernement des plus droitiers que l'on ait connu depuis longtemps - la responsabilité d'une société aussi cruelle envers les plus démunis. D'autres ministres de l'Intérieur, par leurs discours fracassants, d'autres femmes ou hommes politiques, de droite mais aussi de gauche - et tout récemment encore celle qui sera peut-être la candidate du Parti socialiste aux élections présidentielles - ont avant vous soufflé sur les braises de la démagogie. Mais l'audience considérable dont vous disposez dans notre pays, auprès de certaines catégories de la population qui se laissent facilement bernier par les mirages des journaux télévisés, vous font assumer une lourde responsabilité. Votre engagement dans la bataille pour les élections présidentielles vous donne des droits, ni plus ni moins que toute autre femme ou homme politique. Le droit de susciter des débats, d'exercer certains "arbitrages", de proposer des pistes, des idées pour l'avenir.

Pas celui de nous faire trembler avec les menaces proférées dans l'ombre par vos admirateurs les plus extrémistes. Et de faire du ministère dont vous avez actuellement la charge, qui est celui des **Libertés publiques, le ministère exclusif des Libertés policières.**

(...)

Votre ami Alain Lambert, le fils de mon cordonnier devenu ministre du Budget [*dans le gouvernement Raffarin*], à qui je faisais part, sur son blog, de mes craintes, si vous arriviez au pouvoir, de vous voir céder à la tentation d'un régime autoritaire, essayait de me rassurer en ces termes : « Le pays a besoin

d'une autorité retrouvée, et je ne pense pas qu'il l'exercera au point qu'il serait nécessaire, notamment par éthique et par conviction, que le pays ne soit pas prêt à l'accepter. » Si je n'ai aucune raison de mettre en doute la sincérité de ses propos, il m'est difficile, en revanche, de ne pas voir dans cette petite phrase, *le pays a besoin d'une autorité retrouvée*, comme l'expression d'un lapsus témoignant d'un inquiétant inconscient collectif, aux antipodes de mes préoccupations d'homme libre. Il me semble en effet que ce dont "le pays" a le plus besoin de retrouver, ce n'est pas l'autorité, mais l'humanité, l'espérance, l'égalité des chances, la morale, la solidarité, la tolérance, la fin des dictatures de l'argent... L'autorité retrouvée ? Mais quelle autorité ? Désolé d'enfoncer ainsi le clou, mais la seule image de l'autorité qui me vient à l'esprit, lorsque je pense à vous, monsieur le ministre, c'est celle d'une brute en uniforme me taquinant les côtes avec sa matraque-tonfa en grommelant « *T'as de la chance qu'Il" soit pas président !* » **Pas celle d'un homme d'État.**

(...) Monsieur Sarkozy, le monde que vous nous proposez donne le vertige – quand, pour ne prendre que cet exemple récent, vous vous proposez d'interdire le droit de grève aux lycéens et collégiens au motif que... l'école est gratuite ! Il donne envie d'aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte, l'air plus respirable. Il y a dans votre stupéfiante propension à faire semblant de partager les préoccupations, les souffrances, les rancœurs, les flatulences du petit peuple déboussolé, dans l'énergie que vous déployez à vous auto-désigner comme le seul recours possible, le seul homme politique capable de sauver cette société française post-industrielle en train d'expirer – en louchant avec gourmandise vers ces inquiétants États-Unis d'Amérique pourvoyeurs de guerres, de chaos, de misère sociale –, dans la stratégie de rupture, encore bien mystérieuse, dont vous avez fait votre credo, comme un parfum de déjà-vu, qui me fait craindre des jours sombres pour notre pays. Un pays où, je l'espère, j'aimerais encore être fier et heureux de vivre longtemps encore, sans être obligé de me boucher le nez chaque matin à **cause des relents de guerre civile** qui empestent les rues.

GLOSSAIRE (morceaux choisis)

« **AVEZ-VOUS DES ANTÉCÉDENTS PSYCHIATRIQUES, MONSIEUR [MADAME] ?** » Question récurrente posée par le représentant de la force publique, lors de sa conduite au poste de police, à tout individu ayant été interpellé sur la voie publique, à laquelle il est fortement déconseillé de répondre, dans un souci de savoir-vivre et de bonne éducation : « Non, et vous ? » Ce qui pourrait être constitutif d'un outrage caractérisé (voir ce mot).

A noter qu'un agent de la force publique ne dira jamais à un citoyen interpellé [par exemple, aphone, atteint de palpitations, de tremblements, saignements de nez, réclamant à cor et à cris un verre d'eau ou à prendre un médicament] : « Monsieur, avez-vous un problème cardiaque, asthmatique, diabétique, intestinal, épileptique, Alzheimer, Parkinson, etc ? », interrogation qui serait pourtant en totale harmonie avec l'article 7 du Code de déontologie de la police (voir ce mot) stipulant que « le fonctionnaire de police a le respect absolu des personnes et se comporte envers elles d'une manière exemplaire. »

COMMISSION NATIONALE DE DÉONTOLOGIE DE LA SÉCURITÉ Autorité administrative indépendante créée par la loi du 6 juin 2000, chargée de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République. Présidée par Pierre Truche, ancien premier président de la Cour de Cassation, elle est composée de huit membres élus pour trois ans. Tout citoyen victime ou témoin de violences policières peut en demander la saisine, par le biais d'un parlementaire ou de la Défenseure des enfants. Ce droit appartient également aux ayants droits des victimes. La Commission émet un avis purement consultatif, qui ne donne lieu à aucune sanction à l'encontre des policiers incriminés. Ce n'est donc ni un tribunal, ni un conseil de discipline, mais un lieu de recours et de contrôle.

« **JE NE VOUS PARLE PAS, JE PARLE A MON COLLÈGUE.** » Réplique célèbre du répertoire policier, répondant en général à l'exhortation ulcérée « Vous n'avez pas le droit de me tutoyer ! » lancée par un citoyen interpellé ou en état d'arrestation. Certains historiens, attribuant cette réplique au (rigoureux) ministre de la Police Fouché, prétendent qu'elle serait enseignée, lors de leur formation à l'École de police, aux impétrants. D'autres pensent qu'elle pourrait être la conséquence de certaines pathologies professionnelles, de nature schizophrénique, connues, sinon avérées, au sein du corps policier. Le débat est ouvert.

FICTION Fait imaginé (opposé à réalité). Tout ce qui est réel dans les œuvres romanesques ou cinématographiques constitue une fiction. *Fiction policière*. Film, le plus souvent réalisé pour la télévision et diffusé à une heure de grande disponibilité des cerveaux, dans lequel des policiers sympathiques, boutes-en-train, cultivés, ayant fait des études de psychologie poussées et préparés aux situations les plus extrêmes, enquêtent sur un crime selon la procédure policière, avec méthode et sang-froid, tout en donnant une image utile, respectable et bien-pensante de l'institution policière.

RÉALITÉ Caractère de ce qui est réel (les amis, les amours, les emmerdes... la vie, quoi). *Réalités policières*. Fragment de vie, vécu à toute allure et à toute heure du jour ou de la nuit, si possible dans la moiteur accablante et polluée des métropoles anxiogènes, dans lequel des policiers décidés, musclés, rigolards, la menotte sur le cœur et ayant fait des études de psycho jusqu'à la 5^e, sautent au moindre froncement de sourcil sur le râble de citoyens qui ont forcément un petit fond de culpabilité à se reprocher sinon la police ne les importunerait pas.

LIBERTÉ Mot précédant les mots égalité et fraternité au fronton des édifices de la République française. Peut également se conjuguer au pluriel. On dit alors des libertés qu'elles sont publiques. Dans une démocratie (par exemple la France), le ministre garant des libertés publiques est celui de l'Intérieur. Dans certains pays, il arrive qu'il soit d'abord et avant tout – dans les faits, non dans les textes – le garant des libertés policières. On dit alors de ce pays qu'il s'agit d'une "démocratie malade".

Contrôle des connaissances : la France est-elle une démocratie : 1°) qui pète la forme 2°) en mauvaise santé 3°) en danger 4°) en sursis 5°) ne se prononce pas.

Vous avez coché : Réponse 1, vous êtes mûr pour entrer dans la police. Réponse 2 : évitez les commissariats. Réponse 3 : recouvrez ce livre d'une couverture kraft, on ne sait jamais. Réponse 4 : une tisane, un bon livre, la radio en sourdine et au lit. Réponse 5 : refermez tout de suite ce bouquin et allez vous restaurer le cerveau sur TF1 en buvant un grand verre de Coca-Cola bien frais, tout en préparant votre prochain colis pour l'opération Pièces jaunes.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR Ministre en charge des forces de police de l'État. Ses directives sont en général très écoutées des fonctionnaires de police. La personnalité du ministre, son penchant pour la répression (ou la prévention), sa permissivité plus ou moins consentie à l'égard des violences commises par les policiers, se traduisent, comme le note Maurice Rajsfus, par un nombre plus ou moins important de "bavures policières". Chacun aura en mémoire que le retour de Charles Pasqua au ministère de l'Intérieur, en 1993, provoqua un accès de violence dans les commissariats comme sur la voie publique. (Il y eut plusieurs victimes en moins d'une semaine, dont la plus médiatisée fut Makomé M'Bowolé, conduit au poste pour un délit mineur et tué d'une balle à bout touchant au commissariat de police des Grandes-Carrières, dans le 18^e arrondissement de Paris, le 6 avril 1993. Le lendemain, Pascal Tais mourait des suites de ses blessures au commissariat d'Arcachon.)

Extrait du quizz "les ministres de l'Intérieur"

Les ministres de l'Intérieur devenus présidents de la République : A. Thiers (1871), É. Loubet (1899), A. Fallières (1906), F. Mitterrand (1981), J. Chirac (1995). À noter qu'à l'exception d'Émile Loubet, élu président 6 ans seulement après son passage à l'Intérieur, le temps d'attente minimum fut, pour les autres, de 21 ans – ce qui n'est guère encourageant pour l'actuel locataire de Beauvau.

Palme de la paranoïa beauvaldienne. Elle échoit sans hésitation à Raymond Marcellin (nommé en mai 1968), grand pourfendeur du Gauchiste et inventeur du mythe dit « de l'ennemi intérieur ». Cet éminent défenseur de la démocratie paranoïaque fut à l'origine des mémorables écoutes du Canard enchaîné en 1973 et dut laisser sa place à l'Intérieur à un certain... Jacques Chirac.

Les ministres de l'Intérieur auxquels la France a échappé. René Bousquet, Maurice Papon, Marcel Bigeard, Serge Dassault, Eric Raoult.

RÉBELLION Action de se rebeller, acte de rebelle. Le fait de contester son interpellation (ou l'interpellation d'un tiers, en tant que témoin) par les forces de l'ordre, ou de résister à ces mêmes forces, quelles qu'en soient les circonstances et le bien-fondé, constitue un délit de rébellion, réprimé par l'article 433-6 du Code pénal, puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 € d'amende (art. 433-7).

Les condamnations pour rébellion ont progressé de 27% entre 1995 et 2001. *Quelques grands rebelles célè-*

bres : Louise Michel, Louis Lecoin, Marius Jacob, Charles de Gaulle, l'Abbé Pierre, José Bové.

« **T'AS DE LA CHANCE QU'IL SOIT PAS PRÉSIDENT !** » Tube de l'été 2006 au sein de certaines brigades de police. Ce morceau, qui se chante *mezzo voce* et *a capella*, peut néanmoins être accompagné à la matraque ou au tonfa, mais de façon très discrète, et en aucun cas chorale. On ignore qui est l'auteur de cette rengaine. Si son inspiration et sa portée artistique sont assez limitées, le fait qu'elle se compose d'un seul vers, repris en refrain et répété jusqu'à sept fois en couplet, en fait une chanson facile à retenir, et constitue une indéniable rupture dans le répertoire, que tous les amateurs de bonne chanson française bien d'chez nous auront à cœur de saluer. Espérons néanmoins qu'elle ne sera pas le tube de l'été 2007, car le répertoire, pour être vivant, on le sait, doit se renouveler.

POST-SCRIPTUM Au moment de boucler ce livre, je reçois le témoignage bouleversant d'Isabelle R., qui me raconte les violences dont furent victimes en octobre 2003 son fils Jérémie, alors âgé de 16 ans, dont le seul tort fut, alors qu'il prenait le frais sur un muret devant le pavillon de ses parents, d'avoir craché dans l'herbe devant trois policiers, ainsi que son mari, sorti précipitamment de sa maison pour secourir son fiston. Les faits culminant dans l'ignominie et l'atrocité lorsque l'on sait que le père de l'adolescent, atteint d'un cancer en phase terminale et porteur d'un cathéter, fut violemment frappé sur tout le corps par les policiers, malgré les supplications de voisins les informant de la maladie grave de leur victime, voisins eux-mêmes tabassés par d'autres policiers appelés en renfort.

Hospitalisé le lendemain en raison de complications dues à ces violences, le père de Jérémie décédera deux mois plus tard, après avoir été mis en examen et convoqué au tribunal, alors qu'il était mourant et à l'hôpital, avec la mention "dernière convocation avant usage de la force publique", tandis que son fils sera déféré au parquet avec les accusations classiques d'outrage, de rébellion, de dégradation d'un véhicule de l'État, et dans l'obligation de voir un psychologue, de pointer tous les mois au contrôle judiciaire et, comble de l'ironie, de "s'abstenir de recevoir, de rencontrer ou d'entrer en relation avec les fonctionnaires de police" du commissariat local. Jérémie, apprenti boulanger, perdra son travail à la suite de ces violences d'une insupportable sauvagerie, dont le point de départ fut, rappelons-le, un simple crachat, non pas sur la voie publique, mais dans une propriété privée ! Ah oui, la scène du crime se passe à Villepinte (Seine-Saint-Denis), dans un quartier pavillonnaire paisible... jusqu'à l'arrivée de la police !

Jean-Jacques Reboux

Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy, ministre des libertés policières sera en vente dans toutes les librairies dès le 24 novembre. Si ce livre vous paraît digne d'intérêt, n'hésitez pas à en parler autour de vous, et à le commander auprès de votre libraire ou de votre maison de la Presse. S'il vous est répondu « Après la Lune, connaît pas ! », précisez que la maison d'édition est distribuée par Les Belles Lettres.

Il est également possible de le commander dès maintenant par correspondance. Il vous sera envoyé dès réception de votre chèque.

.....

Nom Prénom courriel

Adresse

souhaite souscrire à **Lettre ouverte à Nicolas Sarkozy, ministre des libertés policières**

7 € x = €

et joint à cet effet un chèque de € à l'ordre de Après la Lune.

Si vous souhaitez participer à la diffusion de ce livre, le faire connaître à un libraire, une association, une fête du livre, etc, merci d'écrire à : jjr@apreslalune.com

A retourner à APRÈS LA LUNE - 26 rue Pétreille 75009 Paris
www.apreslalune.com